



Conseil de l'Eurométropole du 25 juin 2021 : 112 points à l'ordre du jour.

Sujets essentiels, un plan vélo sans précédent, de nombreuses mesures concrètes pour réduire nos déchets et plusieurs dispositifs de soutien à la filière touristique, aux étudiants, aux très petites entreprises.

En matière de pratique de la bicyclette, l'Eurométropole de Strasbourg passe sur le grand braquet. Les aides à l'achat de vélos à assistance électrique sont élargies aux vélos cargo et à la motorisation de bicyclettes classiques.

Mais l'essentiel reste le plan d'au moins 100 millions d'euros sur cinq ans, soit le quadruplement des efforts précédents. Il s'agit notamment de constituer un maillage à l'échelle de la métropole, afin notamment de corriger les ruptures de parcours en site propre sur un itinéraire, d'éviter des carrefours routiers, de créer les conditions à la pratique du vélo en dehors du secteur central, de résorber aussi les conflits piétons-cyclistes. Objectif, 20 % de part modale du vélo dans l'Eurométropole de Strasbourg d'ici 2030.

Une programmation précise est élaborée à l'échelle des 33 communes pour planifier la réalisation effective des aménagements nécessaires.

D'ici 2026, l'Eurométropole veut considérablement réduire la production de déchets et améliorer la valorisation de ceux qui subsistent. C'est l'ambition d'une politique voulue par la métropole, qui prévoit de décliner un très grand nombre d'actions locales, de conseils pratiques, de pédagogie et de moyens pour accompagner les habitants et tous les acteurs de l'agglomération dans cette politique. Taxation incitative (qui sera expérimentée sur le territoire de Holtzheim, Eckbolsheim, Niederhausbergen et le quartier strasbourgeois de Cronembourg soit 33 000 habitants), déploiement de la collecte des bio déchets etc., sont autant d'axes de travail.

L'Eurométropole a également décidé de mesures d'accompagnement des acteurs de la filière touristique : si les aides de l'Etat ont permis d'éviter le pire, la plupart des entreprises

sont lourdement endettées. Dans l'agglomération, le tourisme représente 14 000 emplois et environ 500 millions d'euros de chiffre d'affaires annuel. Et quinze millions d'euros de taxes pour les collectivités !

Douze projets destinés à soutenir la population estudiantine dans le besoin sont également financés pour près d'un million d'euros. Et ce sont également 908 000 euros qui vont être apportés par l'Eurométropole à différents organismes en charge de l'innovation, notamment les pôles de compétitivité. 320 000 € vont également accompagner les projets des structures de l'économie sociale et solidaire (ESS).

A noter aussi un budget de 1,072 million d'euros en faveur de l'hébergement des personnes précaires sur le territoire et de 58 300 euros pour des associations intervenant pour l'insertion professionnelle des personnes en difficulté.

Le Conseil s'est également penché sur le projet « MackNeXT », l'implantation à Plobsheim du siège du groupe Mack International (le groupe Mack est l'entreprise familiale qui gère, entre autres Europa Park) ainsi que d'une structure de recherche et développement de très haut niveau en matière de technologies numériques. L'Eurométropole a demandé des aménagements du projet initial tout particulièrement sur le plan environnemental et constate que cette implantation participe au développement du territoire.

Enfin, en période estivale, l'intercommunalité verse des fonds de concours aux communes eurométropolitaines en charge de plans d'eau accessibles à la baignade. Environ 230 000 euros sont ainsi attribués à Reichstett, Bischheim et Strasbourg.

